



NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

Bénin - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée - Mali - Sénégal - Togo

NOVEMBRE 2025 - AVRIL 2026

ACTING
FOR LIFE

NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

UN OUTIL CLÉ POUR ANTICIPER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Dans le cadre des projets : **ACTIF** (Appui aux Communautés Transfrontalières vulnérabilisées par l'Insécurité et la Fragilité) financé par le CDCS (Centre de Crise et de Soutien) ; **PROACT** financé par l'AFD (Agence française de développement) ; **PARCIT** (Projet d'Appui à la Résilience des populations et à la Cohésion Intercommunautaire au niveau des territoires Transfrontaliers) et **PRECOCE** (Prévenir les conflits, consolider l'entente dans les territoires transfrontaliers stratégiques) financés par l'Union européenne, Acting for Life et ses partenaires territoriaux réalisent des **Notes d'Analyses Territoriales Agropastorales (NATA)**.

Ces notes sont publiées tous les six mois et s'inscrivent dans une démarche d'**analyse approfondie des dynamiques locales en lien avec la mobilité du bétail**.

Une échelle d'analyse territoriale adaptée

L'approche adoptée par le consortium Acting for Life vise à développer des dispositifs d'analyse à des échelles territoriales intermédiaires entre le niveau micro (local) et macro (national/sous-régionale). En introduisant une échelle intermédiaire, les NATA permettent de mieux comprendre les dynamiques spécifiques aux territoires ruraux afin d'apporter aux acteurs, surtout locaux, une lecture plus fine des évolutions en cours et des enjeux qui leur sont associés. Cette méthode d'analyse territoriale offre une vision d'ensemble plus cohérente et contextualisée des pratiques et des évolutions agropastorales, ainsi que de leurs causes et de leurs conséquences.

Des points d'attention prédictifs pour les territoires ruraux

Chaque note met en lumière 2 à 3 points d'attention ce qui exclut toute prétention d'exhaustivité, sans pour autant s'interdire de penser que ces points peuvent être prédictifs des dynamiques territoriales à venir.

Un outil d'aide à la décision au service des acteurs des territoires

Les Notes d'Analyses Territoriales Agropastorales se présentent comme des outils précieux, non seulement pour ajuster les actions des projets, mais surtout pour alimenter les réflexions et motiver des prises de décisions avisées par les acteurs locaux. À travers cette approche analytique, Acting for Life et ses partenaires fournissent aux parties prenantes locales et aux décideurs des informations clés pour éclairer les décisions, prévenir et gérer les situations d'urgence liées, directement ou indirectement, à la mobilité du bétail, et renforcer durablement la résilience des territoires et anticiper les besoins futurs des populations.

Les NATA s'appuient sur **un dispositif permanent de veille territoriale** alimenté par le vaste réseau d'informateurs clés mobilisé par les partenaires territoriaux d'AFL, notamment les Relais de Veille Communautaire (RVC), les comités de gestion des aménagements pastoraux et des infrastructures marchandes de bétail, ainsi que les membres et sympathisants de leurs organisations, permettant de suivre au plus près les évolutions des territoires agropastoraux.





UNION DÉPARTEMENTALE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'ÉLEVEURS DE RUMINANTS (UDOPER)



ASSOCIATION DES COMMUNES DE L'ATACORA/DONGA (ACAD)





53 MÉNAGES PASTORAUX DE RETOUR AU BÉNIN APRÈS DES VIOLENCES ET D'IMPORTANTES PERTES ENREGISTRÉES AU GHANA

Comme présenté dans la NATA4 consacrée au Ghana, la dégradation sécuritaire dans la région de la **Savannah**, notamment autour de **Daboya**, a multiplié les violences et détérioré les conditions de vie des communautés pastorales. Elle fait également suite aux difficultés rencontrées par plusieurs éleveurs béninois, partis du Bénin un an plus tôt à la recherche de meilleures conditions pastorales, après avoir été confrontés à des menaces de déguerpissement et à des cas d'empoisonnement de leurs animaux (Cf. NATA n°2).

Entre octobre 2025 et janvier 2026, 53 ménages, regroupés au sein de **12 grandes familles pastorales**, ont ainsi **quitté** la région de **Daboya** pour regagner les communes de **Copargo, Djougou et Bassila**, dans le département de la Donga. Ce retour s'est déroulé dans des conditions particulièrement difficiles, après une année de séjour marquée par une forte dégradation de leur sécurité et de leurs moyens d'existence.

Les témoignages font état de multiples difficultés: **refus d'accès aux résidus de récolte, violences contre les bouviers et les animaux, vols de bétail et saisies forcées de taurillons** par certains propriétaires terriens ou autorités traditionnelles.

Les pertes cumulées au cours de cette année de séjour concernent exclusivement les **12 familles revenues au Bénin** et sont particulièrement importantes :

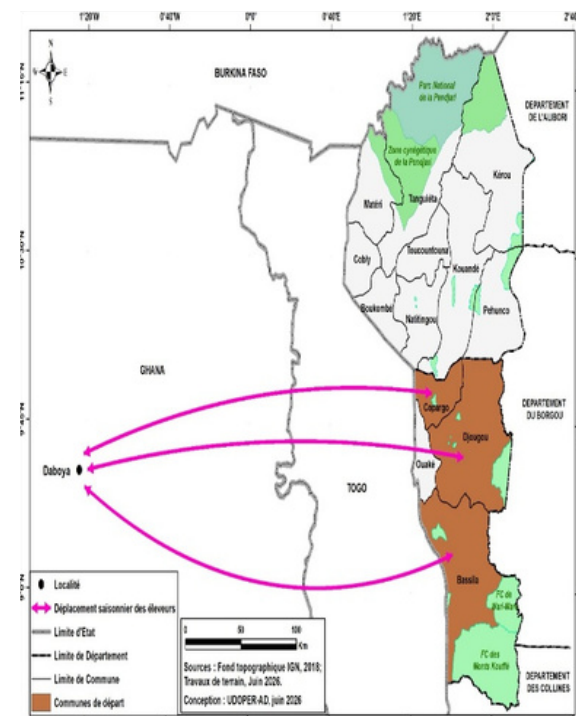
- **11 bouviers décédés ;**
- **7 bouviers blessés ;**
- **207 taurillons saisis ;**
- **163 bovins volés ;**
- **233 bovins morts de maladies ;**
- **49 bovins blessés ou tués lors d'actes de violence.**

À ces pertes humaines et animales s'ajoutent près de 2,9 millions de FCFA dépensés en rançonnements et autres prélèvements illicites au cours du trajet de retour vers le Bénin.

Au-delà de leurs conséquences humaines et économiques, ces événements illustrent les répercussions que peuvent avoir les crises sécuritaires et les tensions autour de la mobilité pastorale au-delà des frontières nationales. Ils montrent également qu'une dégradation des conditions d'accueil dans un pays voisin peut rapidement entraîner des mouvements de retour massifs vers les territoires d'origine.

Aujourd'hui, les familles revenues se trouvent dans une **situation de grande précarité**, peinant à assurer leur alimentation, tandis que certains pâturages ou domaines qu'ils avaient laissés avant leur départ sont désormais occupés par des exploitations agricoles ou par d'autres éleveurs installés entre-temps.

Ce retour simultané de plusieurs dizaines de ménages fragilisés risque également d'accroître les pressions sur les ressources naturelles et de raviver des conflits fonciers dans les communes d'accueil. Cette situation appelle une attention particulière des autorités et des partenaires afin d'accompagner durablement leur réinstallation, de restaurer leurs moyens d'existence et de prévenir de nouvelles tensions foncières.





ESSOR DU COMMERCE DE VIANDE BOVINE CONDITIONNÉE ENTRE LE NORD DU BÉNIN ET COTONOU

Depuis environ trois ans, un nouveau circuit commercial se développe entre Natitingou, Djougou et Cotonou.

Plutôt que d'acheminer des animaux sur pied vers les marchés terminaux du Sud, des bouchers de Cotonou s'approvisionnent désormais directement en **viande bovine conditionnée dans des glacières**, transportées depuis le nord du Bénin.

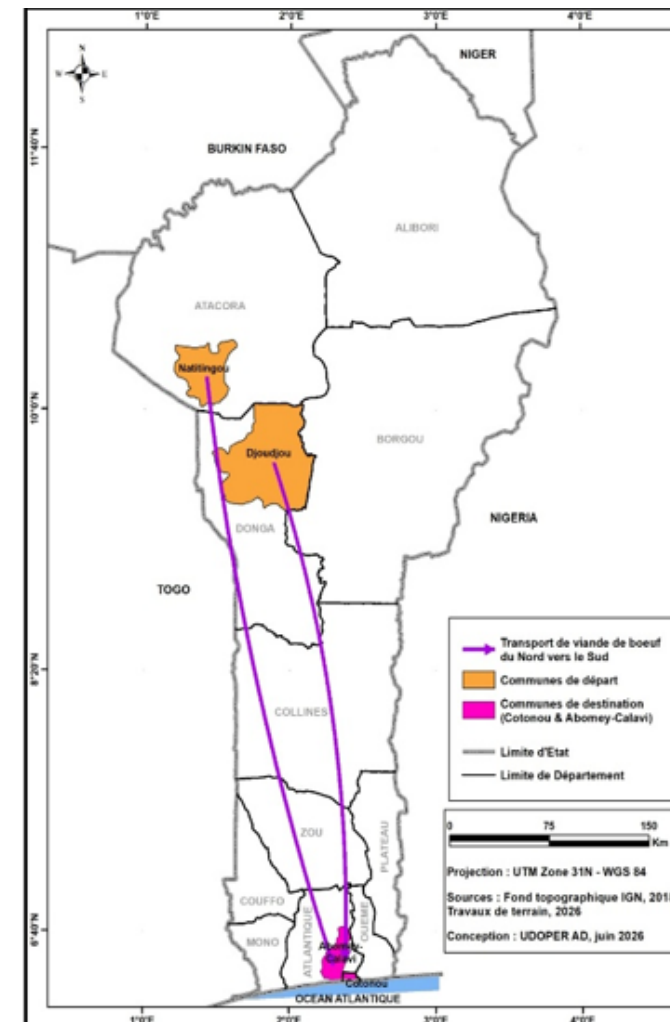
Cette évolution ne résulte pas de difficultés d'approvisionnement sur le marché de Zè, mais d'une recherche de **réduction des coûts, des délais et des tracasseries** liés au transport des animaux vivants vers la capitale. En s'approvisionnant directement auprès des bouchers du Nord, les professionnels de Cotonou réaliseraient un gain pouvant atteindre 800 FCFA par kilogramme de viande, tout en simplifiant leur logistique.

Au cours des six derniers mois, ce commerce a connu une forte accélération, avec **une moyenne d'environ huit bovins expédiés chaque jour, soit 240 têtes par mois**, depuis Natitingou et Djougou sous forme de carcasses conservées sous glace durant le transport.

D'autres régions du nord du Bénin commencent également à adopter ce mode de commercialisation.

Cette nouvelle organisation mobilise désormais un ensemble d'acteurs tout au long de la chaîne de valeur : **éleveurs, commerçants de bétail, bouchers, services vétérinaires, transporteurs et commerçants de viande** jusqu'aux consommateurs des centres urbains. Elle contribue à renforcer les liens commerciaux entre les territoires de production du Nord et les principaux bassins de consommation du Sud.

Si cette évolution ouvre de nouvelles opportunités économiques pour les acteurs de la filière, elle souligne également la nécessité de **renforcer la traçabilité, le contrôle sanitaire et l'encadrement de ces nouveaux circuits commerciaux**.





GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET VALORISATION DES PRODUITS AGROPASTORAUX ET FORESTIERS (GEVAPAF)

CIDeLS

CONVENTION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES SAVANES (CIDELS)



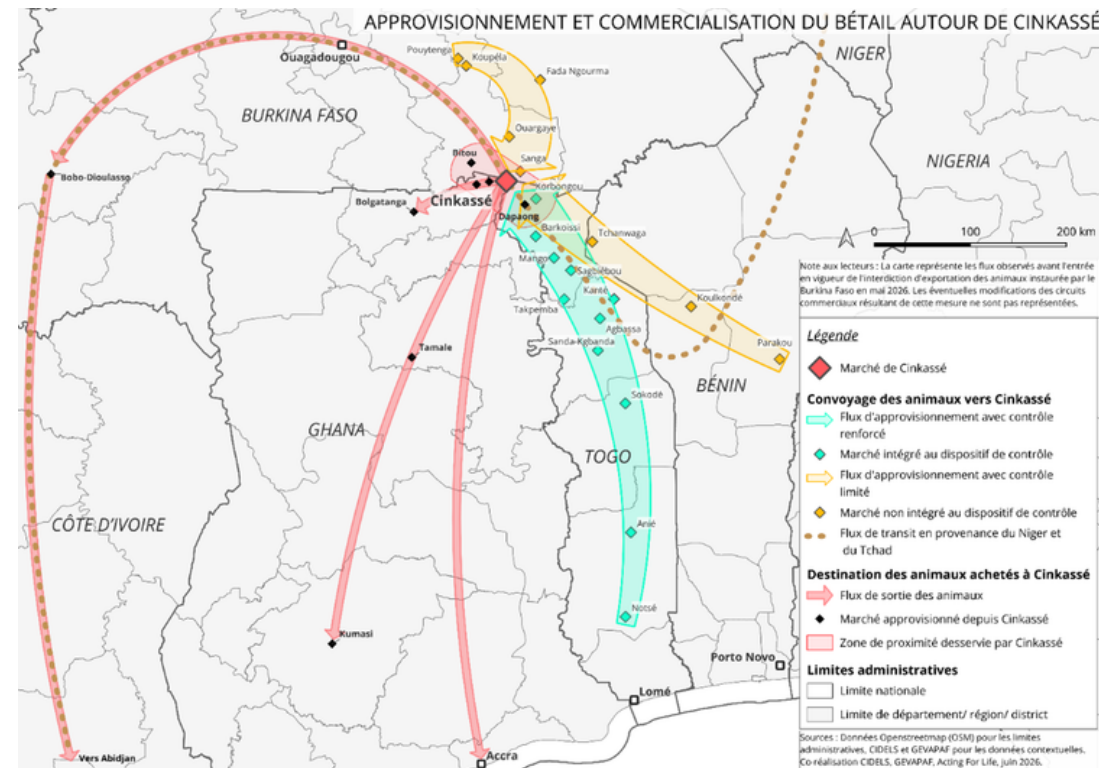
CHANGEMENT DES FLUX DE COMMERCIALISATION : LE CAS DU MARCHÉ À BÉTAIL DE CINKASSÉ

La carte, réalisée par AFL, CIDeLS et GEVAPAF, présente l'évolution et la situation actuelle des flux de commercialisation du bétail dans la région, avec un focus sur le Togo et le marché à bétail de Cinkassé, situé dans la région des Savanes, au nord du pays.

FLUX DE COMMERCIALISATION DU BÉTAIL À L'INTÉRIEUR DU TOGO

Historiquement, le Togo était caractérisé par des **flux de commercialisation orientés du nord vers le sud**. Les mouvements du sud vers le nord étaient rares, saisonniers et concernaient essentiellement des mâles (taurillons) destinés à la traction agricole. Ces animaux étaient acheminés principalement d'Anié vers Koundjouaré et Cinkassé entre février et mai, afin d'être utilisés pour le labour des champs, une pratique répandue dans le nord mais peu développée dans le sud.

Avant l'extension de la crise sécuritaire sahélienne vers les pays côtiers, la région des Savanes concentrait près de la moitié (49 %) du cheptel bovin national. Le marché à bétail de **Cinkassé** occupait ainsi une **position stratégique**, alimenté par les flux en provenance du Burkina Faso, du marché de Koundjouaré et de plusieurs marchés de collecte de la région. Depuis Cinkassé, les animaux étaient principalement commercialisés vers Lomé, principal marché du pays, ainsi que vers le Ghana, le Bénin (Koulikondé) et le Nigeria (Olodo, Lagos).



Depuis fin 2023, ces dynamiques ont profondément évolué. **L'insécurité a progressivement contraint de nombreux éleveurs à déplacer leurs troupeaux vers le sud du Togo**, tandis que plusieurs marchés de collecte alimentant Cinkassé ont cessé leurs activités. Face à cette baisse de l'offre locale et à la hausse significative des prix du bétail qui en a résulté, **le marché de Cinkassé a dû diversifier ses sources d'approvisionnement**. En comparaison avec les niveaux observés fin 2024, les prix enregistrés en 2026 témoignent d'une **hausse estimée à environ 20 % pour les taurillons (2 à 3 ans) et à 50 % pour les taureaux (3 ans et plus)**. Les commerçants se tournent désormais vers le sud du pays, où les prix restent plus compétitifs, avant de remonter les animaux vers Cinkassé (flèche verte sur la carte). À ces nouveaux flux interne sud-nord s'ajoutent les approvisionnements en provenance du Bénin et du Burkina Faso (flèche jaune), qui contribuent également à alimenter le marché.

FLUX DE COMMERCIALISATION DU BÉTAIL DU TOGO VERS L'EXTÉRIEUR

La crise sécuritaire a également modifié les flux commerciaux internationaux au départ de Cinkassé. **Les exportations directes vers le Bénin et le Nigeria ont aujourd'hui disparu.** En revanche, **les flux à destination du Ghana continuent** de rejoindre directement Tamale, Kumasi et Accra. Les flux à destination du Ghana sont estimés **entre 160 et 240 têtes de bovins par semaine**, soit l'équivalent de 4 à 6 camions, sur la base d'une capacité moyenne de 40 têtes par véhicule.

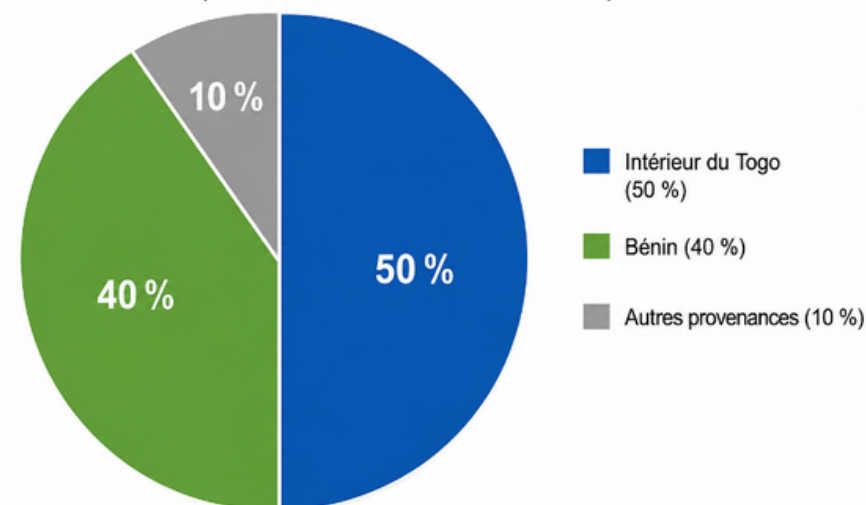
Les itinéraires vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont, en revanche, profondément évolué. Alors qu'il n'existait auparavant aucun flux reliant Cinkassé à Ouagadougou, les animaux destinés au marché burkinabé et ivoirien empruntent désormais **un nouvel axe commercial** : ils partent de Cinkassé, transitent par Ouagadougou, Bobo Dioulasso, puis redescendent vers Abidjan. **Les flux à destination du Burkina Faso sont estimés entre 240 et 280 têtes de bovins par semaine**, soit l'équivalent de 6 à 7 camions, sur la base d'une capacité moyenne de 40 têtes par véhicule.

Cette évolution illustre l'adaptation des opérateurs aux nouvelles contraintes sécuritaires qui affectent les circuits commerciaux régionaux.

DISPOSITIF DE TRAÇABILITÉ DU BÉTAIL AU SEIN DU MARCHÉ TRANSFRONTALIER DE CINKASSÉ

Le marché de Cinkassé a mis en place un dispositif de traçabilité du bétail en novembre 2024 (cf. les précédents NATA). Bien que ce dispositif n'ait pas modifié les flux commerciaux, il a **contribué à la réouverture du marché** et au renforcement de son rôle comme principal marché à bétail transfrontalier de la région. En améliorant les garanties de sécurité et de traçabilité, il a **renforcé la confiance des acteurs** et **créé des conditions plus favorables aux transactions commerciales**.

Répartition des flux d'approvisionnement du marché à bétail de Cinkassé
(Période : novembre 2025 – avril 2026)



Source : Enquête terrain GEVAPAF-CIDE LS, novembre 2025 – avril 2026.



INTERDÉPENDANCE DES MARCHÉS À BÉTAIL : CAS DES MARCHÉS À BÉTAIL D'AGBASSA ET KANTÉ DANS LA RÉGION DE LA KARA

Le nouveau **marché à bétail d'Agbassa** a été construit en 2016 grâce à un financement de l'Union européenne. Situé dans la commune de Doufelgou 3, il joue un **rôle central dans l'économie locale**. Le marché se tient une fois par semaine, chaque vendredi, de 7 h à 14 h. Il est situé à 37 kilomètres du nouveau marché à bétail de Kanté, dans la commune de Kéran 1, construit en 2024 par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). À son ouverture, le marché de Kanté se tenait une fois par semaine, chaque lundi.

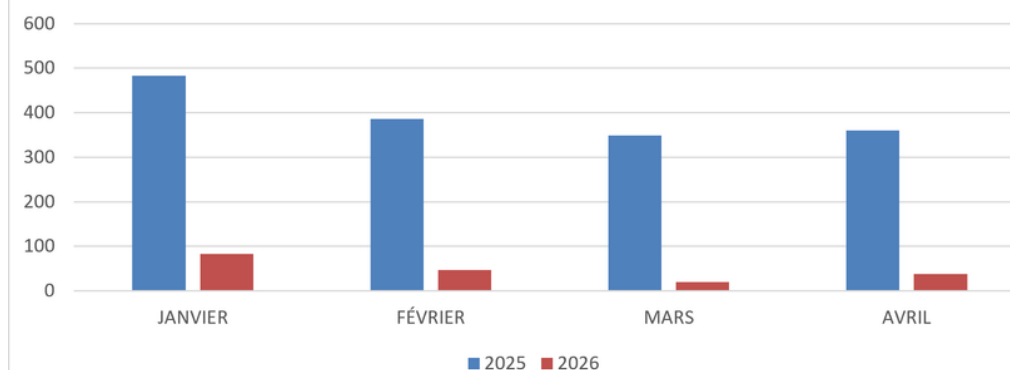
Depuis septembre 2025, les acteurs du marché à bétail de Kanté ont décidé de modifier le jour de tenue du marché en le fixant au vendredi. Ce changement coïncide désormais avec le jour de tenue du marché d'Agbassa, bouleversant ainsi le maillage traditionnel des marchés à bétail dans la région de la Kara.

Selon les acteurs du marché de Kanté, cette décision visait à **harmoniser le jour de tenue du marché à bétail** avec celui du marché classique de Kanté, qui se tenait également le vendredi. Par ailleurs, la localisation du marché le long de la Route nationale n°1 constitue un atout majeur, qui a **favorisé l'adhésion d'une grande partie des commerçants de la région** ainsi qu'une **intensification des transactions, au détriment du marché d'Agbassa**.

Cette concurrence a entraîné une **baisse significative du nombre d'animaux présentés et vendus sur le marché d'Agbassa**, avec pour conséquence une **diminution du volume des transactions** ainsi que des recettes perçues par la commune de Doufelgou 3 entre 2025 et 2026 (par rapport à la même période janvier – avril), comme l'illustre le graphique ci-dessous. Pour comprendre l'impact potentiel de cette situation sur la commune de Doufelgou 3, il convient de rappeler que les recettes issues du marché à bétail d'Agbassa représentaient **22 % des recettes totales de la commune en 2024, puis 17 % en 2025**.

Cette évolution a conduit à une **mobilisation rapide de l'ensemble des acteurs de la filière**, à travers des concertations organisées aussi bien entre les acteurs eux-mêmes qu'avec les autorités locales, afin de rechercher une solution concertée permettant d'éviter l'arrêt des activités du marché d'Agbassa. Malgré la poursuite des discussions visant à aboutir à un consensus entre les acteurs des deux marchés, **la situation demeure, à ce jour, inchangée**.

Evolution des ventes d'animaux sur le marché
d'Agbassa 2025-2026





CHANGING LIVES IN INNOVATIVE PARTNERSHIPS (CLIP)



NORTHERN GHANA INTER- MUNICIPALITY COOPERATION (NORGIC)



FROM NORTH TO EAST: SHIFTING COMMERCIAL LIVESTOCK SUPPLY

The period has been marked by **increasing presence of herders in the middle corridor** (Savannah, Northern, Oti and Bono East regions) alongside a fall in commercial livestock activity emanating from Burkina Faso. This is reflected in the data of livestock sold on key markets across the northern regions:

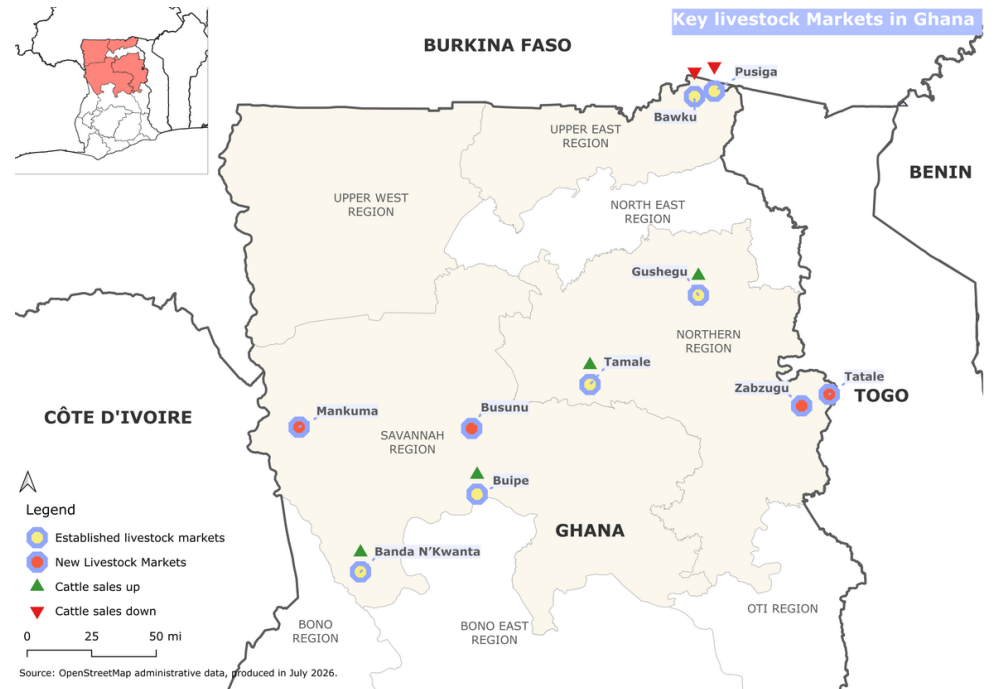
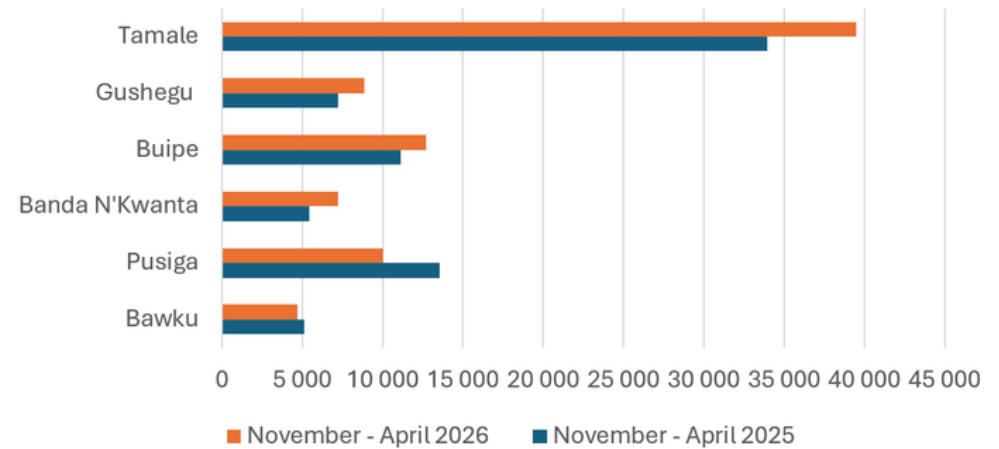
- Livestock markets at **Bawku** and **Pusiga** in the Upper East Region **have recorded a reduction in cattle sales** as compared to the same period in 2025 (-7% and -26% respectively).
- By contrast, livestock markets in **Banda N'Kwanta** (+34%), **Buipe** (+14%) in the Savannah Region and **Gushegu** (+23%) and **Tamale** (+16%) in the Northern Region **have recorded significant increases**.

In addition, **multiple new markets have become active** over the period in the Savannah and Northern regions (Tatale, Zabzugu, Buzunu...). For example, the creation of a market at **Tatale** on the border with Togo reflects this increase in east-west movement, almost entirely fed by livestock crossing the border. Far from competing with established markets, **Tatale acts as a feeder market, supplying both Tamale and Buipe** and contributing to the higher volumes recorded at these key markets.

Indeed, figures from the **Ashaiman/Tulaku livestock market** in Accra, a critical final destination market in the sub-region, are telling. 10 years ago an estimated 70% of livestock on the market originated from Burkina Faso, the remaining 30% was largely from the Togo/Bénin/Nigeria corridor. **Today, 90% of livestock found on the market comes from the eastern corridor and merely 10% from Burkina Faso.**

These shifts in commercial livestock flows and the emergence of new markets call for **continued monitoring** to confirm whether current trends hold, and for the **implementation of traceability tools** to deter the sale of stolen livestock on these markets.

Cattle sales at livestock markets: November–April
2025 and 2026



HEIGHTENED TENSIONS IN THE SAVANNAH REGION

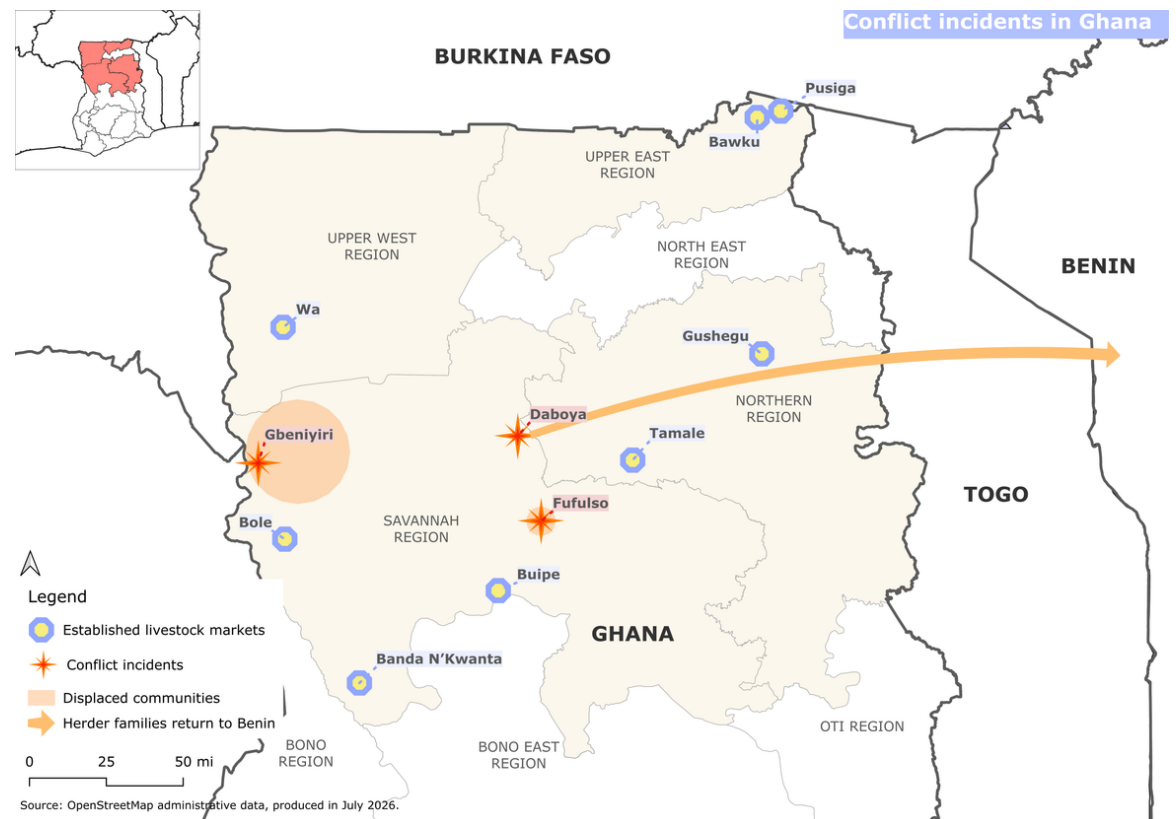
The period has been marked by a continuation of inter-community tensions in the Savannah Region. In early March 2026, **two incidents of violence targeting Fulbe herder communities occurred in Gbeniyiri** (Sawla-Tuna-Kalba District) on 5 March and **Fufulso** (Central Gonja District) on 8 March, resulting in the **destruction of homes and the displacement of approximately 850 persons across 70 households in both districts**.

Both incidents were **triggered by alleged criminal acts** in which Fulbe community members were suspected, leading to retaliatory violence against herder settlements. However, field assessments point to deeper structural factors: **unresolved land disputes** between Gonja and Brifor communities, the **historical association of Fulbe herders** with the Gonja, and **perceived Fulbe influence** in local dispute resolution structures have created a fragile inter-community environment in which incidents can rapidly escalate.

This situation echoes the Gonja-Brifor conflict documented in the previous NATA. The difference being in September 2025 displaced communities fled across the border to RCI and into the Upper West region, in the recent incident **communities found refuge locally**.

In Daboya (North Gonja District), a further deterioration in herder-community relations was reported, where a number of **Beninese herder families returned to Benin citing restricted access to crop residues and demands for animals and payments in exchange for the right to remain**. Field verification confirmed the departure of several households following two violent incidents, one of which resulted in a fatality, though the full scale of the situation could not be verified at the time of writing.

The increasing presence of herders and livestock in the middle corridor intensifies competition over land and natural resources, further straining inter-community relations in an already fragile context. The situation warrants **continued monitoring with response mechanisms** such as the **humanitarian assistance provided by CLIP** to those displaced in the Sawla-Tuna-Kalba and Fufulso incidents using the **Local Intervention Fund**.





AEBRB

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE BOVINS DE LA RÉGION DU BOUNKANI (AEBRB)





AEFRB

LE VOL DE BÉTAIL DEVIENT UN FACTEUR STRUCTURANT DE L'INSÉCURITÉ AGROPASTORALE

Entre novembre 2025 et avril 2026, **les signalements suivis dans le Bounkani font ressortir le vol de bétail comme l'un des marqueurs majeurs de l'insécurité agropastorale**. Il ne s'agit pas seulement de pertes ponctuelles : les cas rapportés concernent parfois plusieurs dizaines de bovins, des bouviers ou des propriétaires agressés ou dépouillés, des animaux déplacés vers des zones frontalières, et des circuits de recherche pouvant dépasser les limites départementales.

Cette évolution pèse sur la mobilité des troupeaux, fragilise les commerçants et peut modifier les itinéraires, les lieux de vente et les stratégies de circulation des animaux. Elle doit donc être lue comme **un facteur de désorganisation progressive de la filière bétail-viande**, dans un contexte transfrontalier déjà instable.

Des mécanismes régionaux de recherche du bétail volé sont progressivement mobilisés. Les plateformes de veille pastorale, en collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité, contribuent à faciliter les recherches et les échanges d'informations. En avril 2026, cette coordination a notamment permis le démantèlement d'un réseau de voleurs.

Lecture analytique

Les données ne permettent pas d'affirmer une représentativité exhaustive, mais **elles indiquent clairement que le vol devient un signal récurrent, localisé et potentiellement structurant pour la mobilité pastorale**.

43

alertes
exploitables
sur la période

24

alertes liées au
vol de bétail

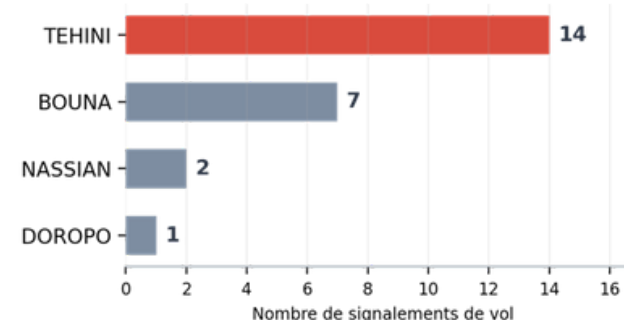
56 %

des alertes
recensées

RÉPARTITION DES ALERTES



VOLS PAR DÉPARTEMENT



Exemples de faits saillants signalés

- **Panzarani (Bouna)** : 51 bovins emportés après avoir ligoté deux bouviers
- **Téhini (zone frontalière)** : plusieurs vols organisés de troupeaux (de 30 à 60 bovins par opération), nécessitant des recherches transfrontalières difficiles
- **Doropo** : 36 bovins volés, une partie retrouvée et des interpellations effectuées

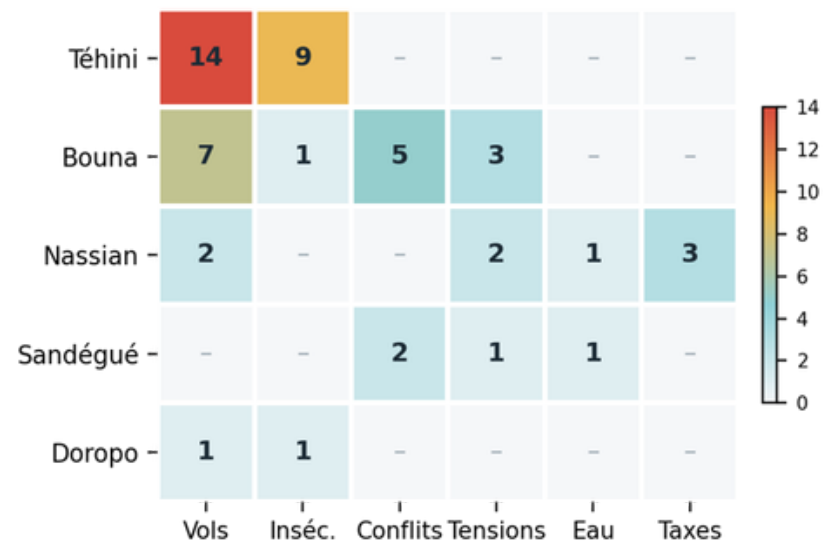
LES RISQUES AGROPASTORAUX SE DIFFÉRENCIENT SELON LES TERRITOIRES

L'analyse des alertes agropastorales enregistrées entre novembre 2025 et avril 2026 ne dessine pas un profil de risque uniforme dans l'ensemble de la région du Bounkani. Elle suggère plutôt une différenciation territoriale : chaque département semble exposé à des formes de tensions spécifiques, en lien avec sa position frontalière, les axes de circulation du bétail, les zones de concentration des troupeaux ou la pression agricole.

Cette lecture permet d'éviter une réponse uniforme. La sécurisation des troupeaux apparaît prioritaire dans les zones les plus exposées au vol, tandis que la gestion des champs, des points d'eau et des relations agriculteurs-éleveurs ressort davantage dans d'autres zones.

Les données suggèrent également **une extension progressive des tensions vers certaines zones plus méridionales**, comme Sandégué (département de Bondoukou, région du Gontougo), comme cela a déjà été observé précédemment à Nassian. Cette évolution semble liée à la descente progressive des troupeaux vers de nouvelles zones de pâturage, créant des interactions plus fréquentes avec les activités agricoles.

MATRICE DES SIGNALEMENTS PAR DÉPARTEMENT



NB : les chiffres du graphique indiquent le nombre de signalements par thème dans les données combinées alertes + conflits. Plusieurs thèmes peuvent concerner un même signalement.

Profil territoriaux à retenir

- Téhini : vols et insécurité armée sur les zones frontalières
- Bouna / Ondéfidouo : conflits agriculteurs-éleveurs autour des champs et de l'anacarde
- Nassian / Sominassé : circulation, eau, taxation illicite et frictions ponctuelles
- Sandégué / Yorobodi : apparition plus fréquente de tensions dans une zone historiquement moins concernée par la mobilité pastorale

Point de vigilance

La différenciation territoriale n'est pas une hiérarchie de gravité. Elle indique surtout que les tensions ne relèvent pas des mêmes mécanismes selon les zones : sécurisation, cohabitation agricole, accès à l'eau ou circulation du bétail.

Régions du Hambol, Tchologo,
Poro, Bagoué, Folon et
Kabadougou

**NOTES D'ANALYSES
TERRITORIALES
AGROPASTORALES**

Novembre 2025 - Avril 2026



ORGANISATION PROFESSIONNELLE DES ELEVEURS DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (OPEN-CI)



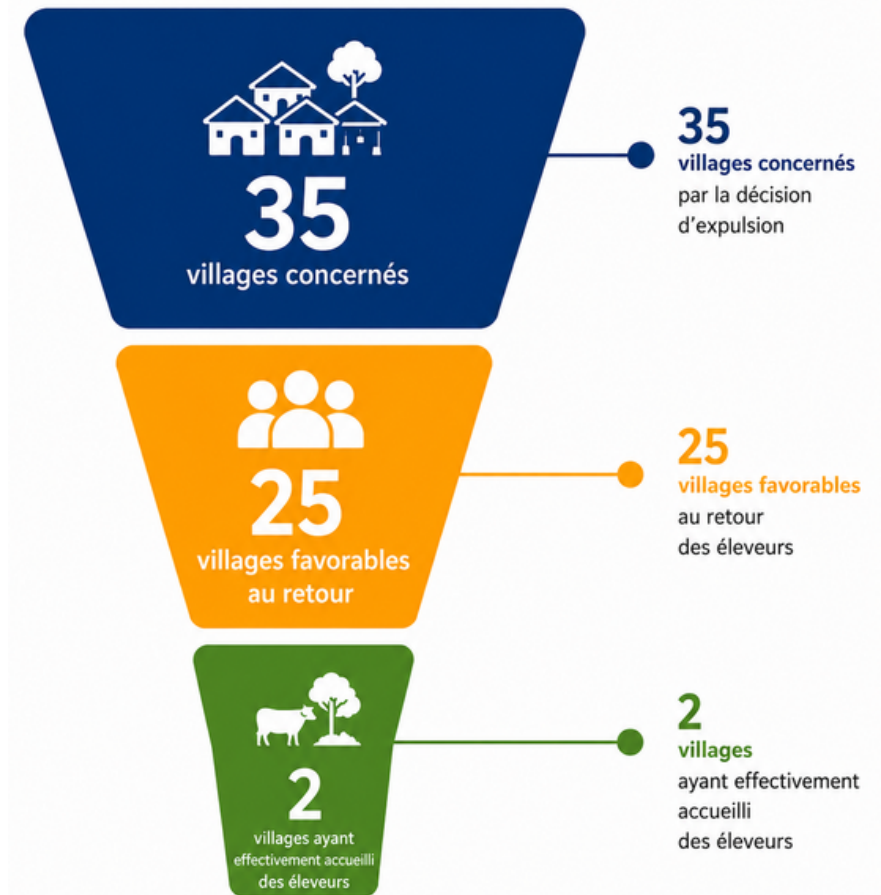
RETOUR DES ÉLEVEURS DANS LE CANTON PALAKA : UNE MISE EN ŒUVRE CONTRASTÉE

Entre décembre 2024 et janvier 2025, les autorités traditionnelles de 35 villages du canton Palaka (sous-préfectures de Togoniéré et Koumbala) ont pris la décision **d'expulser les éleveurs et leurs troupeaux** de la zone. Cette décision était motivée par **l'insécurité attribuée à leur présence, les dégâts causés aux cultures ainsi que la dégradation et la pression exercée sur les ressources naturelles** (cf. NATA 2).

À la suite de cette mesure, des négociations ont été engagées en vue de permettre leur retour. Au premier trimestre 2026, une réunion tenue au niveau cantonal a abouti à un vote favorable de 25 des 35 villages en faveur de la **réinstallation des éleveurs**. Afin de garantir un retour apaisé, plusieurs conditions ont été définies, parmi lesquels **le recensement des éleveurs demandeurs, le paiement d'une redevance et la priorité accordée aux éleveurs anciennement installés dans la zone**.

Depuis cette décision, les éleveurs peuvent à nouveau accéder aux zones de pâturage moyennant le paiement d'une redevance de 10 000 FCFA par troupeau, versée au canton, avant d'entamer les démarches de négociation avec les villages. En contrepartie, une carte d'identification leur est délivrée. Cette perspective a conduit un grand nombre d'éleveurs à se faire recenser dans l'espoir d'obtenir une autorisation de retour dans la zone.

Néanmoins, si le principe a été adopté, seuls deux villages ont pour le moment accueilli des éleveurs : **Gbangara**, où deux éleveurs ont été autorisés à s'installer moyennant le paiement d'une redevance de 100 000 CFA chacun au village, et **Yedjandekaha**, où l'installation d'un éleveur a été autorisée en échange d'un taurillon. Ainsi, en dépit des mécanismes instaurés pour faciliter et encadrer le retour des éleveurs, **les réinstallations demeurent pour le moment limitées**. Les précédents épisodes de déguerpissements et de conflits semblent inciter les éleveurs à adopter une démarche prudente. Beaucoup préfèrent observer les conditions dans lesquelles s'effectuent les premières réinstallations avant de revenir, afin de limiter le risque d'être confrontés à de nouvelles tensions ou à une remise en cause de leur installation.



RÉOUVERTURE DES QUAIS D'EMBARQUEMENT DE NASSIAN ET LINGUEKORO

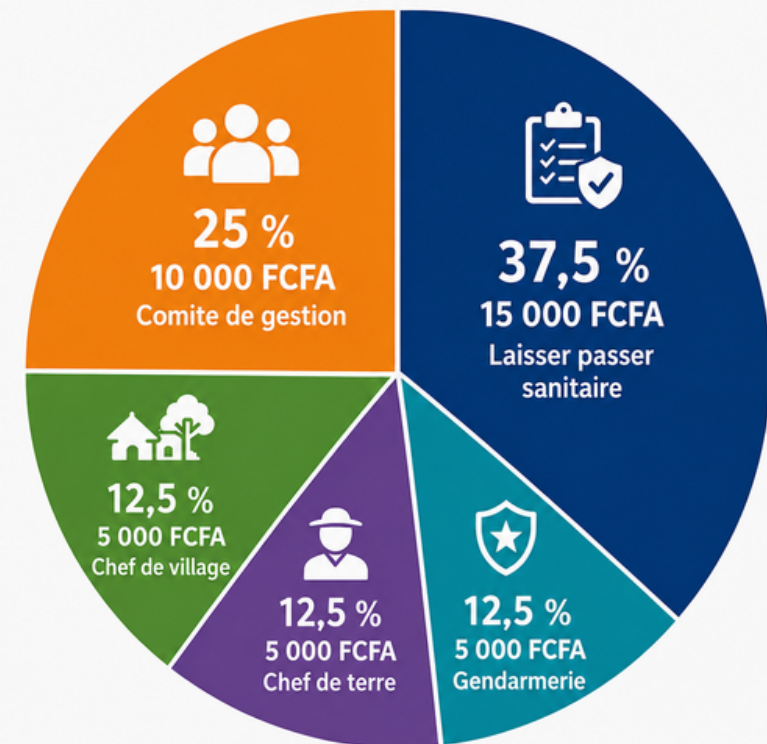
En mars 2024, les autorités administratives du département de Kong avaient ordonné la **fermeture des quais d'embarquement des localités de Petit Nassian et Linguekoro**. Cette décision faisait suite à des soupçons selon lesquels ces infrastructures étaient utilisées pour faciliter le convoyage et la revente d'animaux volés.

À la suite des démarches engagées par les acteurs de la filière bétail, le préfet du département de Kong a procédé, **le 25 février 2026, à la réouverture officielle des deux quais**. La cérémonie s'est tenue en présence du sous-préfet de Sokolo, des autorités coutumières ainsi que des acteurs de la filière.

Cette réouverture s'est accompagnée d'une **clarification des mécanismes de taxation et de répartition des recettes liées aux activités de chargement du bétail**. L'objectif étant de **renforcer la transparence dans la gestion des quais et de garantir une meilleure compréhension des prélèvements** effectués auprès des commerçants et transporteurs. A noter que le Conseil Régional ne prélève pas encore de taxe sur les activités de ces quais.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure traçabilité du bétail commercialisé, et davantage de transparence au niveau des activités et des acteurs, **les chargements se font désormais systématiquement sous le contrôle de la Gendarmerie Nationale** qui vérifient et enregistrent différentes informations sur chaque chargement, l'identité des chauffeurs, des commerçants et des convoyeurs impliqués.

Clé de répartition des taxes prélevées sur le quai d'embarquement de Petit Nassian



Total : 40 000 FCFA par chargement



FÉDÉRATION RÉGIONALE FILIÈRE VIANDE N'ZEREKORÉ (FRFBV-N'Z)



PROLONGATION DE LA SUSPENSION DE LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIER EN GUINÉE

Promulguée en janvier 2025 pour une durée initiale de 14 mois, **la suspension de la transhumance transfrontalière** a finalement été **reconduite** sur l'ensemble du territoire guinéen.

Conformément au communiqué interministériel du 23 janvier 2025, le gouvernement guinéen a prolongé cette mesure afin de **finaliser les dispositifs et infrastructures nécessaires pour une gestion organisée, sécurisée et durable des mouvements de transhumance**. Cette décision a été annoncée par les ministres de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de l'Elevage et de l'Environnement et du Développement Durable.

Les principaux éléments de cette décision sont les suivants :

Prolongation : l'interdiction de la transhumance transfrontalière, qui devait prendre fin en mars 2026, a été prolongée **jusqu'à nouvel ordre**. Les troupeaux d'éleveurs étrangers ont été sommés de quitter le territoire national.

Justification : selon les autorités, le maintien de l'interdiction doit permettre la **mise en place des infrastructures et dispositifs** nécessaires à une **prise en compte de la transhumance transfrontalière**.

En Guinée Forestière, l'aménagement de trois zones pastorales dans la préfecture de Lola (1 950 ha à Foubadou, 250 ha à Lainé et 1 100 ha à Guèasso) s'inscrit dans cette logique et est présenté comme un levier pour **faciliter la future mobilité du bétail, réduire la pression sur les ressources naturelles et apaiser les tensions entre agriculteurs et éleveurs**.

Dérogation : Comme précisé dans le communiqué « la présente mesure **ne concerne pas les animaux destinés à la commercialisation et à la consommation** qui sont soumis à une autorisation préalable d'importation délivrée par le ministre de l'élevage conformément aux articles 41 et 42 du code de l'élevage et des produits animaux »

Application : La reprise des activités de transhumance sera l'objet d'un communiqué ultérieur. **Les services compétents** (ministère de la défense nationale et de la sécurité) **sont chargés de veiller à l'application stricte de cette décision**.



FÉDÉRATION RÉGIONALE DE LA FILIÈRE BÉTAIL- VIANDE DE KANKAN (FRFBVK)



HAUSSE DURABLE DES PRIX DU BÉTAIL : UNE CONJONCTION DE FACTEURS STRUCTURELS ET CONJONCTURELS

Dans la région de Kankan, **les prix des bovins par tête connaissent depuis plusieurs mois une hausse qui s'inscrit dans la durée.** Cette dynamique s'accompagne d'une **forte variabilité des prix.** Ce phénomène peut s'expliquer par une conjonction de multiples facteurs :

- **Dépréciation de l'ordre de 10% du franc guinéen** en 2025 et début 2026 par rapport FCFA avec un terme de l'échange défavorable pour les commerçants guinéens qui s'approvisionnent en têtes de bétail au Mali.
- **Difficulté d'accès aux liquidités en francs Guinéens** qui s'est accentuée au début 2026 et qui complexifie les échanges commerciaux.
- **Reconduction de la suspension de la transhumance transfrontalière**, qui contribuait à l'approvisionnement des marchés grâce au déstockage d'animaux effectué par les éleveurs au cours de ces mouvements.
- **Augmentation des tracasseries tout au long des circuits de commercialisation** internes et transfrontaliers, liée à une perception négative des mouvements de bétail, alors même que les flux commerciaux demeurent autorisés, entraîne une hausse des coûts annexes de transport et de commercialisation des animaux.
- **Réticence de la part des commerçants / éleveurs guinéens à aller s'approvisionner au Mali**, en lien avec la dégradation du contexte sécuritaire dans les zones proches de la frontière et la disparition de certains commerçants guinéens suite à des attaques qui se sont produites dans la zone de Kati.
- **Tendance au développement de l'embouche bovine**, qui allonge la durée de détention des animaux avant leur mise sur le marché et se traduit par une commercialisation à des prix plus élevés après leur finition, limitant ainsi leur accessibilité pour une large part des consommateurs.

De multiples facteurs influent sur la disponibilité du bétail dans les marchés et sur les quais dans la région de Kankan avec pour conséquences une augmentation des prix des animaux quelle que soit la race et du prix du Kg de viande pour les consommateurs. **Cette augmentation a commencé à être réellement perceptible depuis le 2eme semestre 2025** et, même si des variations sont observées, la tendance est clairement à la hausse. Le retour à des prix antérieurs à cette période n'a pas été observé depuis.

En moyenne, au cours de ce 1er semestre 2026, le prix d'un animal de 3/4 ans (en fonction de son état) est aux alentours de **10 à 11 millions de GNF pour un zébu** et entre **8 à 9 millions de GNF pour une N'Dama**. Le prix des plus **gros animaux**, plus de 200 kg, peut atteindre **jusqu'à 17 millions de GNF**.

L'ensemble de ces difficultés a eu comme répercussion une augmentation du prix du Kg de viande rendant plus difficile d'accès ce produit aux consommateurs :

	Prix du Kg avec os		Prix du Kg sans os	
	Semestre 2 2025	Semestre 1 2026	Semestre 2 2025	Semestre 1 2026
Kankan	50 000 GNF	60 000 GNF	60 000 GNF	65 000 GNF
Siguiri	55 000 GNF	70 000 GNF	70 000 GNF	80 000 GNF



FÉDÉRATION RÉGIONALE DE LA FILIÈRE BÉTAIL VIANDE DE LABÉ (FREDVL)



UN APPROVISIONNEMENT D'ANIMAUX EN HAUSSE MAIS DES PRIX PLUS ÉLEVÉS SUR LE MARCHÉ DE THIANGHEL BORI (PRÉFECTURE DE LELOUMA, RÉGION DE LABÉ)

Le marché à bétail de Thianghel Bori, dans le département de Lélouma, constitue l'un des principaux centres d'approvisionnement en bovins de la région de Labé.

Les données de suivi mettent en évidence une augmentation de près de 33 % (+1 828 bovins) des volumes commercialisés entre les périodes novembre 2023-avril 2024 et novembre 2025-avril 2026. Pourtant, cette amélioration de l'approvisionnement ne s'est pas traduite par une baisse des prix de la viande. Au contraire, sur les localités de Labé et de Lélouma, le prix du kilogramme de viande avec os a progressé de 20 %, passant de 50 000 à 60 000 GNF en quelques mois début 2026.

Cette évolution montre que la hausse des prix ne résulte pas d'une insuffisance de l'offre en bétail, mais plutôt d'une augmentation des coûts supportés tout au long de la chaîne de commercialisation des animaux importés.

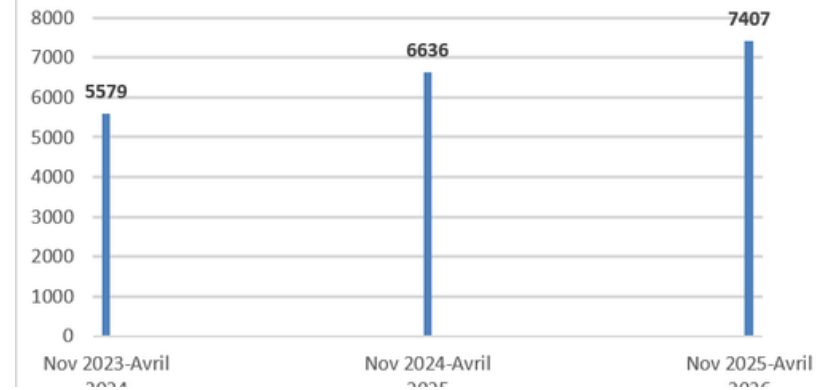
Le marché dépend à la fois de la production locale et des importations en provenance du Sénégal et de la Guinée-Bissau. Depuis plusieurs mois, les nombreux contrôles routiers, les difficultés de circulation, les risques sécuritaires, les pertes d'animaux et les retards de transport renchérissent progressivement les coûts d'acheminement du bétail jusqu'aux principaux centres de consommation. Ainsi, malgré une disponibilité croissante des animaux, l'augmentation des coûts logistiques et commerciaux est progressivement répercutée sur le prix payé par les consommateurs.

La hausse des prix apparaît toutefois plus marquée dans les préfectures de Labé et de Lélouma. Cette situation s'explique par une demande plus importante dans ces principaux centres de consommation, qui nécessite en plus, un approvisionnement régulier en zébus provenant des pays voisins. À l'inverse, les autres préfectures s'appuient davantage sur un cheptel local, principalement composé de bovins N'Dama, ce qui limite les distances de transport, les coûts d'acheminement et, par conséquent, les tensions sur les prix de la viande.

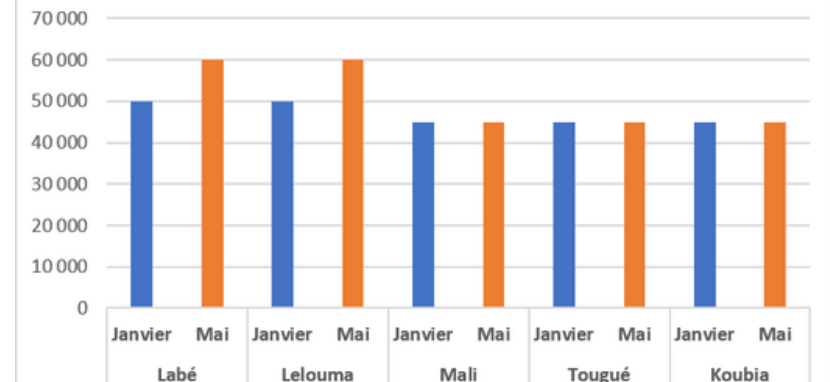
Cette situation illustre que le fonctionnement du marché n'est aujourd'hui pas limité par la disponibilité du bétail, malgré la prolongation de l'interdiction de la transhumance transfrontalière en Guinée, mais par les contraintes qui pèsent sur son acheminement jusqu'aux principaux bassins de consommation.

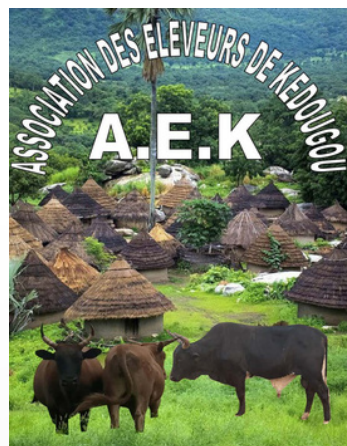
L'amélioration durable de l'accès des populations à une viande à un prix abordable passe donc non seulement par le maintien, voire le renforcement, de l'offre animale (le commerce transfrontalier du bétail demeurant autorisé), mais également par la réduction des coûts logistiques, la sécurisation des axes commerciaux et le renforcement de la coopération transfrontalière.

Nombre de bovins vendus par période sur le marché à bétail de Thianghel Bori Centre



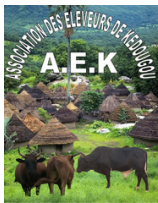
Prix kilogramme de viande avec os (GNF) en 2026 par préfecture (région de Labé)





ASSOCIATION DES ELEVEURS DE KEDOUGOU (AEK)





APPROVISIONNEMENT DE LA TABASKI : LE RÔLE DÉTERMINANT DES TRANSHUMANTS

La fermeture de la frontière entre le Sénégal et le Mali au niveau du poste-frontière de Moussala, sur l'axe Kédougou–Bamako via Saraya, combinée à la **crise sécuritaire au Mali** et au **blocus des routes commerciales par des groupes armés**, a des répercussions importantes sur la filière agropastorale de la région de Kédougou. Cette situation entraîne notamment une **baisse de l'approvisionnement en bovins et ovins**, une **hausse des coûts de transports** liées à la perturbation des circuits commerciaux et in fine à une **augmentation des prix de la viande**. Ainsi, au marché de Kédougou, le **kilogramme de viande bovine a augmenté de près de 15% entre janvier et avril 2026, passant de 3 500 à 4 500 FCFA**.

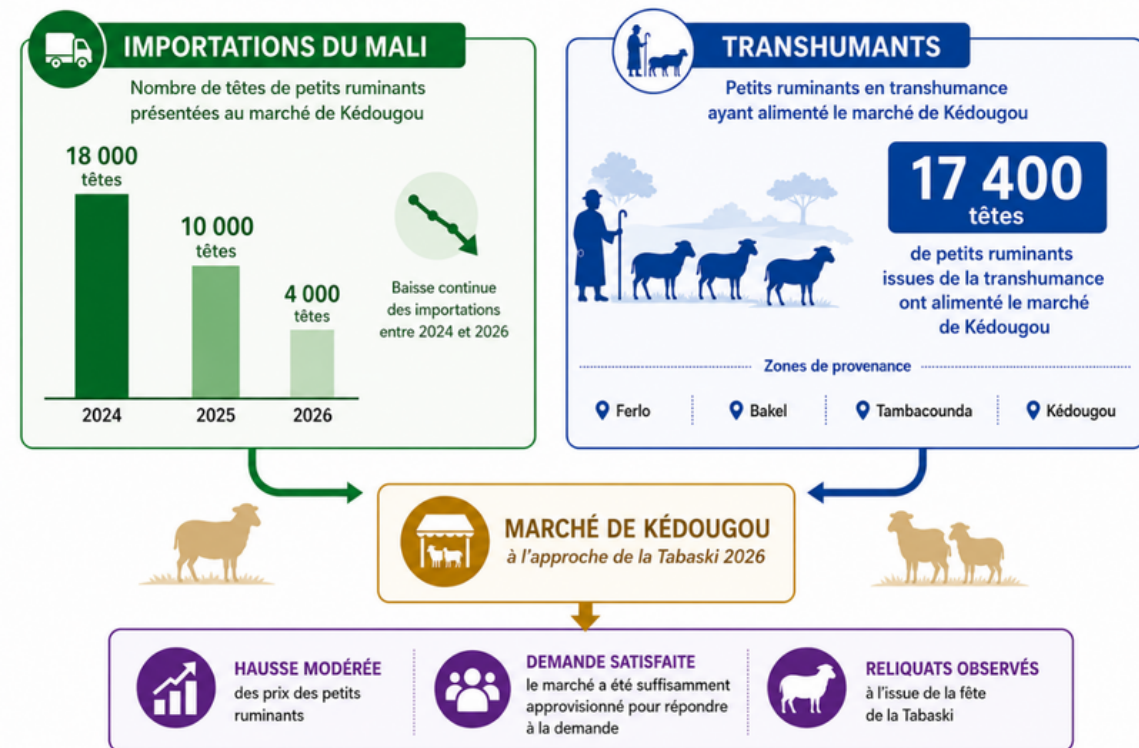
Depuis 2024, une baisse des importations d'ovins destinés à la Tabaski est observée. Concrètement, sur le marché de Kédougou, les animaux venant du Mali constituaient la principale source d'approvisionnement avec **18 000 têtes** présentées en **2024**. En **2025**, ces importations ont chuté, atteignant environ **10 000 têtes** malgré les accords douaniers et mesures d'exonération mises en place entre les deux pays. En **2026**, ce sont moins de **4000 têtes** ayant franchi la frontière qui ont été présentées au marché de Kédougou.

Toutefois, l'approvisionnement du marché n'a pas connu de rupture majeure grâce à la présence prolongée de **transhumants maliens sur le territoire sénégalais**. Initialement destinés à poursuivre leur parcours de transhumance, ces troupeaux ont finalement constitué une source majeure d'approvisionnement du marché. Au total, près de **17 400 têtes de petits ruminants** issues de la transhumance ont été commercialisées à **Kédougou**.

Ainsi, en 2026, les animaux issus de la transhumance ont représenté **plus de quatre fois le volume de petits ruminants** importés à travers la frontière malienne, **illustrant leur rôle déterminant dans l'approvisionnement du marché de la Tabaski 2026 à Kédougou**.

Ces transhumants étaient principalement installés dans le **Ferlo**, dans les régions de **Bakel** et de **Tambacounda**, mais également dans plusieurs localités de la région de Kédougou et notamment **Tomboronkoto, Bandafassi, Ninéfécha, Dindéfelo, Samécouta et Dimboli**.

Grâce à cette offre relativement abondante, les prix des petits ruminants n'ont connu qu'une hausse modérée. **Le marché est ainsi demeuré suffisamment approvisionné pour répondre à la demande, avec même la présence de reliquats à l'issue de la fête de la Tabaski**.





**UNION RÉGIONALE DE LA
FILIÈRE BÉTAIL-VIANDE
(URFBV)**



PLUS DE 200 000 ANIMAUX TRANSHUMANTS ACCENTUENT LES TENSIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES DANS LA GRANDE RÉGION DE SIKASSO

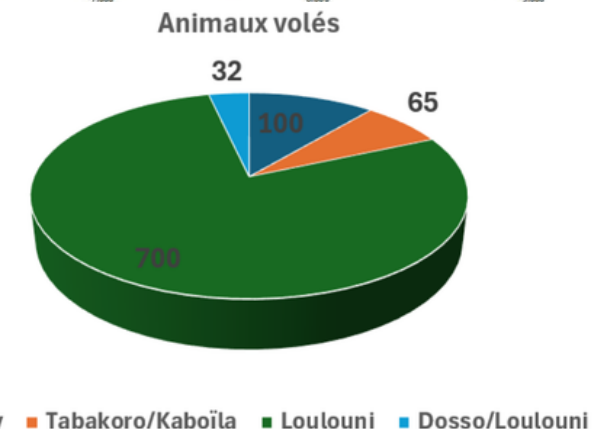
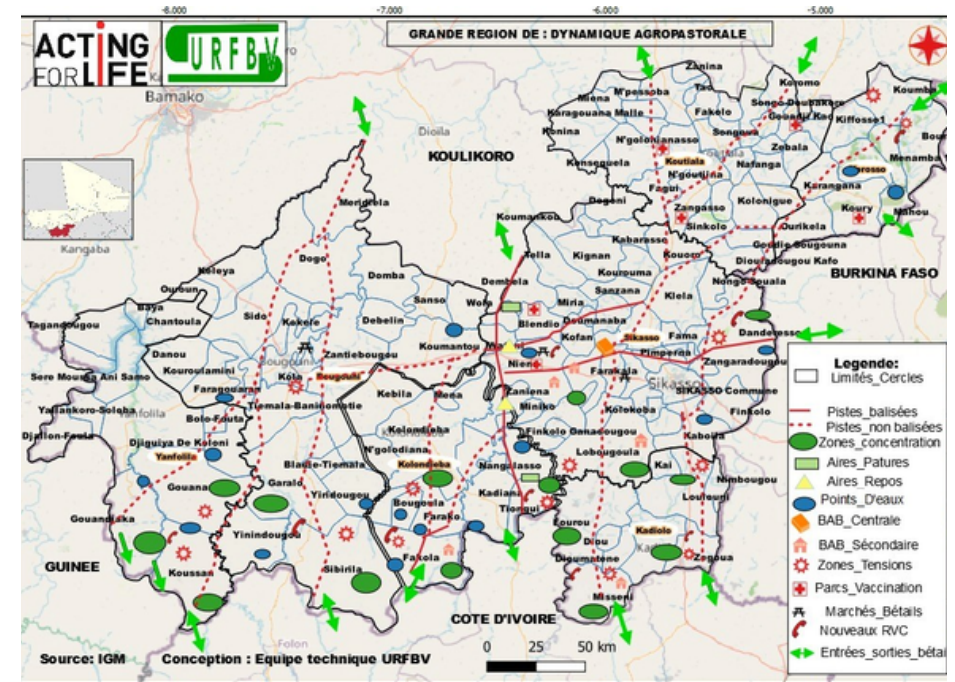
Au cours de la campagne de transhumance 2025-2026, la Grande région de **Sikasso** (Grande régions administratives de Sikasso, Bougouni et Koutiala) a accueilli près de **200 000 bovins et petits ruminants** en provenance principalement du nord, du centre et de l'ouest du Burkina Faso à la suite des mouvements traditionnels du bétail et de l'insécurité. Ces mouvements confirment le rôle stratégique de ce territoire comme **principale zone de transit et d'accueil des troupeaux dans le sud du Mali**.

Si les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont anciennes dans cette zone, elles s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte d'évolution rapide des conditions de mobilité pastorale. À des facteurs structurels, tels que la pression foncière, l'extension des surfaces cultivées, l'occupation progressive des couloirs de transhumance et l'insuffisance des infrastructures pastorales, s'ajoutent désormais des facteurs conjoncturels, notamment le **report des flux lié aux restrictions de transhumance vers plusieurs pays côtiers et les difficultés croissantes d'accès à certains espaces pastoraux**.

Cette combinaison de facteurs accroît la pression sur les pâturages, les points d'eau et les terres agricoles, favorisant les **dégâts de cultures, les conflits d'usage et les tensions communautaires** entre utilisateurs des ressources naturelles dans plusieurs localités. Au-delà des incidents ponctuels, ces évolutions traduisent une **remise en question progressive des équilibres traditionnels** qui régissaient jusqu'ici le partage des ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs.

Dans ce contexte, l'enjeu ne se limite plus au développement de nouveaux aménagements pastoraux et au renforcement de la fonctionnalité des aménagements existants. Il devient également nécessaire de mieux **anticiper les flux de transhumance, de renforcer les dispositifs locaux de veille et de médiation**, ainsi que d'améliorer la coordination entre acteurs locaux clés et transfrontaliers.

Au niveau de la région de Sikasso, le vol et l'enlèvement de bétail demeurent une préoccupation majeure. Au total, 897 têtes de bétail ont été signalées comme volées dans les communes de Koury, Kaboïla et Loulouni durant la période considérée.



Acting for Life

6 rue de la Haye, BP 11911,
95731 Roissy Charles de Gaulle

Tél. : +33 (0)1 49 34 83 13

contact@acting-for-life.org

acting-for-life.org



Financé par
l'Union européenne

Avec la
participation
de


MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les opinions exprimées dans ce document sont celles
d'Acting for Life et des organisations locales et ne reflètent pas
nécessairement la position officielle des bailleurs.

NOTES D'ANALYSES TERRITORIALES AGROPASTORALES

Novembre 2025 - Avril 2026

